

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	6

On s'abonne :
A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Taitbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	50 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Avril 1877.

La Guerre Turco-Russe.

Constantinople, 26 avril.

Le ministre des affaires étrangères a adressé hier la dépêche circulaire suivante aux agents diplomatiques de la Porte à l'étranger :

« La Russie a déclaré la guerre à l'empire ottoman par une note remise par le prince Gortschakoff à notre chargé d'affaires à Saint-Petersbourg dans la matinée d'hier, 24, et qui nous est parvenue le même jour, au même moment, et peut-être même quelques heures avant.

« En tout cas, avant que cette déclaration ait pu parvenir à la Sublime-Porte, l'armée russe a commencé les hostilités en envahissant le territoire moldo-valaque et en franchissant la frontière asiatique.

« En portant ces faits à la connaissance du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, vous voudrez bien signaler tout ce qu'un pareil procédé présente d'anormal et de contraire aux règles universellement observées par les Etats civilisés.

« Je vous prie d'ajouter que la Porte proteste avec d'autant plus de raison contre ce procédé que la Russie a déclaré la guerre sans avoir eu recours à la médiation des puissances, comme l'article 8 du traité de 1846 lui en faisait un devoir.

« Vous rapprocherez ce mépris de la Russie pour les obligations internationales du soin qu'a pris la Sublime-Porte, dès qu'elle a reconnu l'imminence d'une guerre avec la Russie, de saisir les puissances amies d'une demande formelle de médiation, tant dans l'intérêt de la paix européenne que dans une pensée d'humanité.

« Nous espérons que les gouvernements de l'Europe, aussi bien que l'opinion publique, apprécieront ces faits et en tiendront

compte lorsqu'ils auront à déterminer la part de responsabilité qui incombe à chacun des deux Etats dans le conflit armé qui vient d'éclater. »

PROCLAMATION DU SULTAN.

Péra, 25 avril, soir.

Le sultan vient d'adresser au peuple et à l'armée une proclamation dont voici l'analyse :

« La Russie, cette éternelle ennemie de notre indépendance et de notre honneur, vient d'envahir notre patrie, au mépris du droit, de la justice et de la foi des traités. Je viens faire appel au souvenir de vos ancêtres, à la loi du prophète, qui vous commande de repousser l'ennemi et de maintenir intact l'honneur du drapeau de notre patrie.

« La patrie est en danger. C'est donc mon devoir de prendre en main le drapeau du Calife et d'aller au milieu de mes soldats sacrifier, au besoin, ma vie pour l'indépendance de l'empire, l'honneur et la vie de nos femmes et de nos enfants.

« Donnons aux nations l'exemple de la modération en tout et du devoir. Qu'en tous lieux et en toutes circonstances la vie et la propriété de tous les habitants de notre empire, quelle que soit leur religion ou leur nationalité, soient respectées.

« Malheur à ceux de nos sujets qui enfreindront notre volonté ! »

Voici le texte de la proclamation du grand-duc Nicolas, fils de l'empereur de Russie, à la population roumaine :

« Par ordre de l'empereur, l'armée placée sous mes ordres, et destinée à combattre les Turcs, entre aujourd'hui sur votre territoire. Plusieurs fois, déjà, la Roumanie a reçu avec joie les armées russes. Je vous déclare que nous venons comme amis, voulant seulement votre bien. Nous espérons trouver dans votre nation les mêmes nobles sentiments que vos ancêtres ont manifestés

aux armées russes dans les guerres que nous avons déjà faites contre les Turcs. Me conformant aux ordres de Sa Majesté mon père, je crois de mon devoir de vous annoncer que le passage des armées russes sera de courte durée et qu'il ne doit vous inspirer aucune inquiétude, le gouvernement roumain étant considéré par nous comme un gouvernement ami. Je vous invite à vaquer à vos affaires ordinaires et à procurer à notre armée le moyen de pourvoir à tous ses besoins.

« J'ai pris toutes les mesures nécessaires afin que la caisse militaire paye immédiatement tous les achats faits pour l'armée. Vous devez connaître la discipline qui règne dans l'armée impériale : je suis certain qu'elle gardera son honneur intact, qu'elle ne troublera nullement votre tranquillité et qu'elle respectera vos lois, vos usages et vos propriétés.

« Roumains, nos ancêtres ont versé leur sang pour votre liberté : je crois donc que nous avons le droit de demander votre concours pour l'armée qui va passer à travers votre pays, dans le seul but de secourir les malheureux chrétiens de la Turquie, dont les infortunes ont éveillé la compassion de la Russie et de l'Europe entière. »

La déclaration de la Russie que la rupture des relations diplomatiques était devenue nécessaire a été accompagnée d'une menace, au nom du czar, portant qu'à l'avenir il ne saurait tolérer aucune persécution des sujets chrétiens de la Porte.

Le czar a mis en état de siège, par un ukase, le gouvernement de Bessarabie, ainsi que les districts maritimes des gouvernements de Kherson, de Tauride et de Crimée.

Le même ukase confère au préfet d'Odessa les droits de gouverneur militaire.

Des télégrammes de Moscou annoncent que le manifeste de l'empereur a été lu au peuple par la municipalité et a été accueilli avec enthousiasme. La population y a répondu par les cris de : « Vive l'empereur ! vive la guerre ! »

La municipalité a décidé qu'elle entreprendrait mille lits pour les blessés et a voté à cet effet un million de roubles.

Chronique générale.

L'empereur d'Allemagne vient de conférer le grand cordon de l'ordre de la Couronne royale de Prusse à M. le général marquis d'Abzac, qui avait été envoyé par le Président de la République pour féliciter Sa Majesté à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance.

La Cour d'appel de Paris vient de confirmer purement et simplement le jugement du tribunal de police correctionnelle qui avait condamné M. Paul de Cassagnac à deux mois de prison ; mais elle a ordonné que cette peine se confondrait avec la peine de deux mois de prison prononcée par la Cour d'assises contre le même Paul de Cassagnac. M. de Cassagnac n'a donc que deux mois de prison à faire. Les amendes sont maintenues.

Dans le congrès des boulangers, à Paris, tout ne s'est pas passé en discussions professionnelles. La politique y est intervenue, et la plus détestable des politiques. On peut en juger par le discours suivant de l'un des promoteurs du congrès, le citoyen Breil :

« Chers concitoyens,

« Le congrès va bientôt terminer ses travaux ; mais, en nous quittant, nous devons affirmer encore une fois notre attachement aux principes qui nous ont amenés des quatre coins de la France dans la ville RÉVOLUTIONNAIRE, Paris.

« Plusieurs orateurs vous ont parlé, à cette tribune, des revendications que nous espérons pour la classe ouvrière et pour la boulangerie.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

Nous avons parlé de la fin de Coutelas, mais nous allons assister à l'un de ses débuts et peut-être aurons-nous l'occasion de le revoir encore dans le courant de ce récit.

Il donnait un signal à Pantcha, et ce dernier disposait son personnel de façon à ce que, dans les jours d'opération, chacun recueillît le plus de renseignements possibles.

Coutelas était maçon de son métier : il travaillait assez assidûment dans les chantiers pour qu'on pût supposer que le gain de ses journées était suffisant à sa subsistance quotidienne. C'était le dimanche, les jours fériés et pendant le chômage qu'il s'éloignait de Casteljaloux et se rendait dans les localités voisines où il jouait des sommes considérables

(* Tous droits réservés.)

pour sa position. Longtemps on le crut le chargé d'affaires de certains personnages qui, à cette époque, couraient les foires et les marchés afin de se livrer, eux aussi, à la chance de la roulette et du baccarat.

Quelques-uns — je ne les nommerai pas — avaient voitures et chevaux, sans posséder cependant aucune propriété foncière d'une valeur respectable et sans exercer d'autre profession que celle de joueur. Le jeu leur fournissait donc le vivre, le couvert et autres agréments de la vie fastueuse. Il est de fait que ces gens d'un monde classé, sans être honoré toutefois, avaient des aides, des collaborateurs rémunérés au prorata du gain, de telle sorte qu'une salle de jeu se composait souvent d'une compagnie d'associés contre les divers propriétaires du pays acharnés à se laisser dépouiller de leurs écus. Je ne dis pas que la chose ait lieu aujourd'hui : je rapporte ce qu'on faisait autrefois.

Coutelas agissait pour son compte personnel, mais ne dissuadait pas les autres de l'idée qu'ils émettaient parfois devant lui. Comment expliquer, en effet, la provenance de certaines sommes entre ses mains, lorsqu'il avait beaucoup perdu aux séances précédentes ? Il y avait des calculateurs par approximation dont les paroles imprudentes l'eussent perdu.

En sa qualité de maçon, il connaissait à peu près les étres de tous les logis. Question très-importante.

D'autre part, il était servi, comme nous l'avons déjà dit, au sujet des allées et venues, des projets, des départs, des absences et des arrivées.

Il n'opérait qu'à coup sûr ou à peu près. Le soir de l'arrivée du baron de Chaudis, il avait posté Pantcha aux écouttes à la fenêtre du salon de M^{me} d'Artigollet, et, le lendemain, nous avons vu toute la bande sur la route suivie par le prétendant à la main de M^{me} Minoy.

Par conséquent, il savait que des Craques devaient effectuer un versement à Nérac et que la maison serait déserte par suite de la soirée de M^{me} d'Artigollet.

Lors des absences du percepteur, M^{me} Minoy ne restait jamais seule ; mais il avait l'assurance cette fois que les Caillivet n'auraient pas à se rendre aux Cordeliers pour servir en quelque sorte de gardiens à la jeune femme.

La domestique les embarrassait peu, car elle devait ou suivre ses maîtres ou se tenir dans sa cuisine. Il n'y avait pas de chien de garde.

Or, nous l'avons dit, Coutelas connaissait la maison, et Pantcha lui-même, ancien locataire des Cordeliers, était là presque chez lui.

Dès huit heures du soir, tout était organisé pour faire le coup.

Les deux Hirondelles, à distance l'un de l'autre, tenaient la route du moulin des Frères ; Sicarape se trouvait à l'entrée du passage sombre de la rue

des Cordeliers à l'Avance, et Pantcha escaladait le mur du jardin pour ouvrir ensuite la porte par laquelle nous avons vu sortir M. de Chaudis.

Des Craques et sa sœur, pas plus que les familiers, n'usaient de cette sortie que dans le jour et pour les promenades hors ville.

Sicarape, resté près de la porte, avait ordre d'avertir en sifflant si les vedettes donnaient un signal d'alarme.

Coutelas, trouvant parfaitement tout en règle, entra dans le jardin, en referma la porte et, suivi de Pantcha, vint à pas de loup jusqu'à l'escalier qui conduisait dans l'intérieur du logis. Les deux bandits avaient des chaussons de lisières pour assourdir leurs pas et pour éviter de laisser des traces de leurs chaussures sur la terre molle.

Un mince filet de lumière passait à travers les ais des contrevents de la cuisine.

La servante n'était donc pas sortie.

Il s'agissait de savoir ce qu'elle faisait et d'aller, sans éveiller son attention, jusqu'au bureau du percepteur pour y fracturer le meuble où sans doute se trouvait l'argent.

Coutelas dit quelques mots à voix basse à Pantcha, et tous les deux pénétrèrent comme deux ombres dans le logis.

La servante filait auprès du feu, ainsi qu'elle l'a raconté depuis, lorsqu'elle crut entendre un léger bruit dans le corridor ; mais elle n'y prêta aucune

» Ils vous ont dit que nous étions dans le marasme, dans l'affaissement
» De l'audace, de l'audace, encore de l'audace, comme disait l'implacable Danton à la tribune de la Convention nationale; ne nous laissons pas abattre; travaillons pour nous et nos enfants, et nous arriverons à ce nouveau 89, le 89 du peuple, que tous désirent et pour lequel nous avons mis notre pierre à l'édifice.

» Mais, pour avoir le résultat désiré, souvenons-nous que LA RÉPUBLIQUE EST LE MOYEN QUI DOIT NOUS FAIRE ARRIVER AU SOCIALISME.

» LE SOCIALISME EST LE BUT AUQUEL NOUS DEVONS ATTEINDRE.

» On a dit, dans une partie du monde républicain, que la question sociale n'existait pas. Elle existe, et nous le montrerons dans ce congrès qui commence une ère de revendications nouvelles pour le prolétariat; elle existe, et nos frères des corporations ouvrières le montreront en formant des congrès corporatifs semblables au nôtre.

» Les hommes du peuple, si longtemps aveuglés, ouvrent les yeux à la lumière; ils comprennent leurs devoirs, ils revendiquent leurs droits.

» Aussi, citoyens, je ne crois pas pouvoir mieux terminer le congrès qu'en vous demandant d'applaudir aux actes de tous ceux qui se sont sacrifiés pour le peuple et en vous engageant à aider par tous vos efforts à l'avènement de la république démocratique et sociale. C'est pour cette république chérie que nos pères sont morts, et c'est pour elle que nous mourrons, si l'on voulait nous faire rentrer sous le joug que les membres des Assemblées constituantes législatives ont brisé à jamais dans les immortelles journées du 20 juin, du 4 juillet, du 4 août, que les députés de la Convention ont achevé de détruire, LE 21 JANVIER, EN JETANT EN DEFI AUX TYRANS DE L'EUROPE UNE TÊTE DE ROI!

» Vive la République! »

Le congrès s'est terminé par un banquet présidé par le citoyen Delatre, du conseil municipal de Paris. MM. Louis Blanc, Talandier, Barodet, Naquet, invités, avaient répondu par des lettres d'excuses et d'adhésion.

Etranger.

ALLEMAGNE.

Discours du feld-maréchal comte de Moltke.

Nous publions, presque en entier, le discours prononcé mardi au Reichstag par le feld-maréchal comte de Moltke. Ce discours a précédé l'adoption des propositions de la commission du budget demandant une augmentation de 105 capitaines dans l'armée allemande.

« Messieurs, on a souvent appelé notre attention sur l'effectif des bataillons français, beaucoup plus faible que le nôtre en temps de paix, mais on a négligé de signaler en même temps le nombre beaucoup plus grand

de ces faibles bataillons. Le total de ces bataillons, y compris les autres armes, s'élève en temps de paix à 487,000 hommes, tandis que l'Allemagne, dont la population est plus nombreuse de plusieurs millions, ne compte qu'un peu plus de 400,000 hommes. Les bataillons faibles ne sont en eux-mêmes, au point de vue militaire, rien de bien désirable.

» Je crois que partout, et surtout en France, les officiers les plus intelligents hésitent à croire qu'il soit possible, avec des compagnies de 50, de 40 hommes, et avec l'inévitable service de garnison, de donner au soldat une instruction complète. Mais naturellement, quand on veut entrer en campagne avec 1,092 bataillons et en entretenir 644 en temps de paix, on ne peut guère leur donner un nombre effectif, si l'on ne veut pas arriver à un chiffre de dépenses qu'il serait impossible d'atteindre.

» Messieurs, le budget militaire français, avec ses faibles bataillons, dépasse le budget allemand, avec ses gros bataillons, de plus de 450 millions, sans compter les demandes de crédit supplémentaire et un énorme budget extraordinaire.

» Une nation, même aussi riche que la France, veut-elle s'imposer pour toujours des charges aussi lourdes, ou ne le fait-elle qu'en vue d'un objet défini et prévu, d'un but peut-être assez rapproché? C'est ce que je ne chercherai pas.

» On nous a dit encore, lors de la première délibération, qu'un gouvernement absolu, dans les circonstances politiques actuelles, réduirait probablement son armée au lieu de l'augmenter. Messieurs, je partage les espérances et les vœux de l'honorable préopinant au sujet d'une paix durable, mais je ne partage pas sa confiance. Heureux seront les temps où les Etats ne seront plus forcés d'employer la plus grande partie de leurs recettes à assurer leur existence, où non-seulement les gouvernements, mais encore les peuples et les partis, auront acquis la conviction qu'une guerre, même heureuse, coûte plus qu'elle ne rapporte, car acheter des biens matériels aux prix de vies humaines ne peut être un profit. (Vifs applaudissements.)

» Mais, Messieurs, ce qui s'oppose à ce progrès de l'humanité, c'est la défiance réciproque; et dans cette défiance il y a un grand et continu danger. Je crois que la force de l'Allemagne consiste dans l'homogénéité de sa population. Nous avons, il est vrai, à notre frontière des citoyens de l'empire qui ne sont pas Allemands. C'est là un résultat historique de combats séculaires, de guerres et de traités de paix, de victoires et de défaites, car les frontières d'un grand Etat ne sont pas susceptibles d'être délimitées d'après des principes scientifiques.

» Eh bien, Messieurs, ces citoyens non Allemands de l'Empire ont combattu, à côté des Allemands, avec une égale vaillance, mais nous avons dû entendre déclarer dans cette enceinte plus qu'il ne pouvait nous être agréable, que tous leurs intérêts ne concordent pas avec les nôtres. Comment serions-nous donc assez insensés pour nous affaiblir au lieu de nous fortifier par une extension

de territoire? (Très-bien!) J'estime que les tendances pacifiques de l'Allemagne sont si manifestes et qu'elles sont tellement fondées sur la nécessité que le monde entier devrait en être convaincu. (Applaudissements.)

» Néanmoins, Messieurs, nous ne pouvons méconnaître qu'il règne chez nos voisins de l'Ouest, notamment, une forte méfiance à notre égard. Si vous lisez les journaux français, même ceux qui donnent le ton, vous y trouverez, pour me servir d'une expression mitigée, une grande antipathie contre nous. Je ne veux point parler des railleries, des moqueries et du dédain qui s'y manifestent; car ce langage n'est justifié par aucune raison sérieuse, et il n'a que la valeur d'une simple allégation.

» Mais ce que la presse française n'exprime pas et ce qui est la vérité, c'est l'appréhension de voir, après que si souvent et à tant de reprises la France a attaqué l'Allemagne alors que celle-ci était si faible, l'Allemagne devenue forte attaquer la France à son tour et sans motif. Voilà, Messieurs, ce qui explique tant de faits, voilà ce qui explique le travail gigantesque que la France a accompli en opérant, en une courte série d'années, avec une grande connaissance des choses et la plus grande énergie, l'organisation de son armée.

» Voilà ce qui explique comment, depuis la signature du dernier traité de paix jusqu'à ce jour, la partie de beaucoup la plus considérable de l'armée française se trouve entre Paris et notre frontière, et que la cavalerie et l'artillerie, notamment, se trouvent dans un état de préparation aussi bon que possible, tout près de notre frontière, situation qui, à mon avis, doit nécessairement, tôt ou tard, provoquer de notre part une mesure compensatoire. (Mouvements.)

» Il y a lieu de noter aussi cette circonstance qu'en France où les partis, qui existent dans chaque pays, sont dans un état d'antagonisme plus accentué que chez nous, tous ces partis sont complètement d'accord sur un seul point, qui est d'accorder tout ce qui est demandé pour l'armée (Très-vrai!), tandis qu'ici nous sommes dans l'obligation de lutter à grand-peine pour obtenir de pauvres petits crédits.

» Messieurs, l'armée en France est l'enfant chéri de la nation, son orgueil et son espoir; les Français lui ont pardonné depuis longtemps ses défaites. Je ne veux pas dire par là qu'on ait oublié chez nous les victoires de l'armée allemande; mais, Messieurs, si l'on veut à la prochaine occasion lui demander les mêmes services, il ne faut pas tant lésiner lorsqu'il s'agit d'accorder les moyens dont on a besoin pour mettre l'armée en état de continuer ses progrès dans la situation difficile où nous nous trouvons actuellement.

» Il semble, en effet, que nos voisins fondent l'espoir du succès de leurs armes, dans une guerre future, sur la supériorité du nombre, et c'est certainement là un point des plus importants. Nous comptons plutôt, en Allemagne, sur une instruction soignée de nos troupes et sur leur valeur intrinsèque. Les Français, certainement, nous sont supérieurs à un point de vue, c'est-à-dire

parce qu'ils possèdent déjà en temps de paix les cadres des nombreuses formations que leur armée présenterait en temps de guerre.... »

RUSSIE.

Le Journal français de Saint-Petersbourg adresse un chaleureux appel aux femmes russes auxquelles il déclare que leur rôle va commencer.

Les nouvelles du midi de la Russie annoncent que des inondations désastreuses viennent d'avoir lieu sur plusieurs points, notamment à Kremenouchou. L'eau est montée jusqu'au troisième étage.

Le nombre des noyés est considérable. Quatorze cents familles sont sans toit. Elles se sont établies à deux kilomètres de la ville.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, le président de la République du Paraguay, Jean-Baptiste Gill, a été assassiné le 24 avril, dans une émeute. Son frère, qui voulait le défendre, a eu le même sort. Pendant, les révoltés n'ont pu s'emparer du pouvoir: on les a forcés de se replier dans la campagne, où ils ont été mis en route.

Chronique militaire.

On prête au ministère de la guerre le projet de réunir cette année, pendant quelques jours, un certain nombre de bataillons de l'armée territoriale. Cette première expérience, limitée à la puissance budgétaire du pays, sera d'un intérêt saisissant. Sur une échelle restreinte, cet appel permettra de juger la valeur de l'armée territoriale. Les officiers se présenteront devant leurs soldats; les soldats se montreront tels que les douceurs de la vie civile et le bien-être de la vie actuelle les auront faits.

Il y a parmi les officiers comme parmi les soldats une somme immense de bonne volonté et de désir de bien faire. En changeant habilement cette tendance, qui est très-générale, à ce que nous croyons, on peut obtenir en dix jours des résultats étonnants. La pratique du tir, le soin des armes et des armes, l'abnégation momentanée de sa personne, voilà le programme à faire parcourir au soldat. L'ascendant moral, la béatitude passive, le dévouement absolu, un devoir austère, voilà ce que les chefs tout ordre ont à apprendre et à pratiquer pendant les exercices.

Ce double programme n'a rien d'extraordinaire pour les hommes de 20 à 40 ans de l'armée française, — dit le *Vrai*, nouveau journal auquel nous empruntons les lignes qui précèdent.

attention, croyant que les chats couraient après les souris. Cependant, ce bruit persistant et lui semblant augmenté d'un cliquetis de ferrures, elle se leva, prit la lampe et s'approcha de la porte.

Elle se sentit alors brusquement repoussée par une main vigoureuse, tandis que la lampe roulait par terre. Cette main s'appliqua aussitôt sur sa bouche pour l'empêcher de crier. L'homme qui la tenait avait la face voilée; et, à la lueur douteuse des tisons qui se consumaient dans l'âtre, elle vit un deuxième malfaiteur, dont la figure était également couverte, s'emparer d'un linge et s'avancer vers elle. En moins de rien, elle fut bâillonnée; on lui attacha les bras et les jambes, et on la jeta sous la table. Alors, elle perdit conscience de ce qui se passa ensuite.

A neuf heures, la porte du jardin était verrouillée à nouveau et la route, du moulin des Frères à la rue des Cordeliers, était déserte et silencieuse.

Tous les oiseaux de nuit, que nous avons vus aux aguets, avaient regagné leurs taudis.

Coutelas ne réglait ses comptes que plus tard.

Quant à l'alibi de Pantcha dans le cas d'une accusation, il était prouvé, attendu qu'ostensiblement il était parti à quatre heures du soir pour Villefranche, y avait paru à six heures dans une auberge et avait été rencontré par nombre de paysans auxquels il parla, le lendemain matin, lorsqu'il se dirigeait sur Tonneins, ainsi qu'il l'avait annoncé

à M. de Chaudis.

Les auteurs de ce vol devaient donc rester inconnus, malgré les plus actives recherches, comme nous le verrons du reste.

Lorsque Delphin et M^{me} Minoy revinrent aux Cordeliers, vers onze heures du soir, ils étaient accompagnés de Tampon de Saba et causaient amicalement.

Delphin sonna à la porte massive de l'ancien couvent et, en attendant qu'on vint ouvrir, la conversation continua. Il fallait un certain laps de temps pour que la domestique parcourût le cloître. Cependant, un quart d'heure s'écoula sans aucun indice de bruit à l'intérieur. Delphin sonna une deuxième fois, en répétant son appel de la cloche à diverses reprises, et d'une main ferme. Le son de la cloche éloignée parvint jusque dans la rue.

— Elle se sera endormie, dit M^{me} Minoy, et ces filles ont le sommeil dur.

Dix minutes plus tard, rien encore.

— Ah! c'est trop fort! s'écria Delphin: aurions-nous le sort de coucher dans la rue?

Et aussitôt il revint à la tringle de fer qu'il secoua avec énergie.

Ce troisième appel fut aussi infructueux que le premier pour le motif que nous connaissons, mais qu'ignoraient évidemment nos trois personnages.

— Restez là, dit alors Delphin, et je m'en vais la lier par la porte du jardin.

Il prit, en effet, la direction du Couvert, où se tenait naguère Sicarape; et, peu après, dans le calme et le silence de la nuit, on entendit sa voix claire appelant: « Suzette! »

Durant ce temps, Saba carillonnait à tour de bras, si bien que des voisins coiffés de leurs bonnets de coton mirent le nez à la fenêtre pour se rendre compte de ce tapage nocturne.

— Qu'y a-t-il donc? disait le menuisier Coursan; on ne vous ouvre pas, monsieur Delphin?

— Suzette a le sommeil d'une statue, ajoutait le compère Dutilh.

— Voulez-vous accepter de venir chez moi pour vous reposer, madame Céline? criaît M^{me} Pontier entre ses volets.

Mille autres propos se croisaient d'une fenêtre à l'autre des quatre ou cinq maisons susdites, lorsqu'enfin un gendarme se présenta, demandant si on avait besoin de ses services.

La caserne de gendarmerie était contiguë aux bâtiments des Cordeliers et en faisait même partie par l'ancienne église qui servait d'écurie.

— On pourrait avoir recours à un serrurier, dit le gendarme: j'irais le quérir au besoin?

— C'est inutile, répondit Delphin qui revenait à ce moment. La sottie pécore a mis les verrous au moment de notre départ, de crainte des voleurs, nous a-t-elle fait observer.

Chacun se mit à rire de la réflexion de Suzette.

— Or, il faudrait enfoncer la porte, et elle solide, répliqua le gendarme.

— Prenons-en notre parti, mon frère, dit Céline; allons coucher ailleurs. Je vais chez M^{me} Minoy.

— L'égise et tu logeras chez M. de Saba.

— Il le faut bien! me veux-tu, Saba?

— Quelle question! répondit l'autre. N'importe, pas, et viens.

Les fenêtres s'étaient refermées avec des verrous à double nuit! » réciproques.

— C'est égal, dit le percepteur, la coquette paiera cher tout cet esclandre.

(A suivre.) BIREMONT DE LAUNAY

Théâtre de Saumur.

SAMEDI 28 avril 1877.

BÉBÉ

Comédie en 3 actes, de MM. de M... et Henneguin.

M. AUREL, du théâtre des Variétés, jouera le rôle de Gaston.

M^{lle} A. DREER, du théâtre du Gymnase, jouera le rôle de la Baronne.

M. SAINT-OMER, du théâtre du Vaudeville, jouera le rôle de Pétilion.

M. LIBERT, du théâtre de l'Ambigu, jouera le rôle du Baron.

Le spectacle commencera par:

Mon mari est à Versailles, nouvelle en 1 acte.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Tentative d'évasion et d'assassinat A LA PRISON D'ANGERS.

Nos lecteurs se rappellent l'assassinat commis, l'année dernière, par deux détenus sur la personne d'un gardien de la maison centrale de Fontevault. Ces détenus furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de Maine-et-Loire : l'indulgence du jury n'a fait qu'enlever au crime le nommé Changeur, et courager au soir il a tenté, pour s'enfuir de la prison d'Angers, d'assassiner le gardien Delaitre et le gardien-chef, M. Brien, accouru au secours de Delaitre.

Voici du reste le récit officiel :

Une tentative d'assassinat a été commise le 24 avril, vers dix heures du soir, à la prison cellulaire d'Angers, sur la personne de Gustave Delaitre, âgé de 38 ans, gardien de ladite prison, et de Joseph Brien, âgé de 54 ans, gardien-chef, par le nommé Auguste Changeur, âgé de 24 ans, détenu, condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité pour assassinat d'un gardien de la maison centrale de Fontevault.

Au moment où MM. Brien et Delaitre faisaient leur ronde et la visite ordinaire des cellules, Changeur, qui avait réussi à décrocher l'instrument, dit charriot, servant à retirer de la cellule le baquet de propreté, s'empara de ce charriot, dans l'anneau duquel il avait passé son mouchoir de poche afin de s'en servir comme d'une massue, et, croyant le gardien Delaitre seul, lui en porta un coup si violent à la figure, au moment où il ouvrait la porte de la cellule, que ce dernier tomba évanoui, ayant la mâchoire fracturée et la lèvre supérieure coupée.

Le gardien-chef, M. Brien, qui accompagnait Delaitre, se jeta aussitôt sur Changeur. Celui-ci, qui voyait manquée l'évasion, son objectif, était furieux. M. Brien fut obligé de soutenir une lutte acharnée dans laquelle Changeur lui mordit l'index de la main gauche avec une telle rage, qu'il le lui coupa net à la dernière phalange.

Enfin, l'arrivée de nouveaux gardiens permit de se rendre maître du forcené.

Aujourd'hui le gardien Delaitre va aussi bien que possible.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Théâtre de Saumur. — Nous avons reçu, ce matin, le programme de la représentation que la troupe d'Angers donnera lundi prochain sur notre scène. Elle se composera de la *Bouquetière des Innocents*, drame à grand spectacle, en 5 actes et 11 tableaux, de MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué. Cet ouvrage n'a pas encore été joué à Saumur.

Musée de cire et Ménagerie. — On nous annonce l'arrivée à Saumur d'un grand Musée de cire et de la Ménagerie du Palais de cristal de Londres.

Le programme des représentations est des plus séduisants, et ne peut manquer d'attirer en foule les curieux et les amateurs.

Le dompteur Alexiano, élève de Bidet, réunit dans une même cage lions, lionnes, panthères, ours, etc., et introduit au milieu de ce groupe un mouton vivant qu'il respicte, dit le programme, par tous ces carnivores.

Les représentations auront lieu chaque jour, de 7 heures à 10 heures du soir; de plus, le samedi et le dimanche, une représentation supplémentaire sera donnée de 2 à 4 heures.

Bourgueil. — Le 24 de ce mois, le nommé Belanoue, chef cantonnier à Bourgueil, a été trouvé sur la route dans un pitoyable état. Il avait la figure en sang. On croit qu'il a été assailli par des malfaiteurs. La justice informe.

On lit dans l'*Union bretonne* :

Nous avons dit hier que le chemin de fer nantais avait été acheté par l'Etat.

Nous devons ajouter que l'Etat compte en faire rétrocession à la Compagnie d'Orléans, ou bien en constituer le terminus du 7^e réseau projeté.

On ne sait encore d'une manière positive si l'Etat a également acquis la petite ligne de Saint-Nazaire au Croisic; cependant, tout le monde à croire.

LES PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LE MOIS DE MAI.

S'il faut en croire Nick, de Tonneins, nous allons être gratifiés pendant le mois de mai de la même température qu'en avril. Les points astronomiques, dit le météorologue périgourdin, sont groupés comme dans le mois actuel; même direction des forces; mêmes caractères météorologiques.

« Devançant les avis salutaires qui seront télégraphiés plus tard d'Amérique par le *New-York-Herald*, nous affirmons, ajoute-t-il, que l'apparition de bourrasques, plus ou moins violentes, coïncidera avec les *neuds de la lune* (passage de cet astre à l'équateur) ou bien avec les *lunestices* (changement de déclinaison de notre satellite); elle aura lieu le plus souvent sur les îles Britanniques, au début des périodes indiquées plus loin, à un ou deux jours près, périodes qui correspondent, en outre, avec des groupes de points astronomiques, tels que phases de la lune et des planètes, conjonctions, etc.

« Ces bourrasques produiront des dépressions barométriques, avec coups de vent, pluie ou orages épars, qui se feront sentir plus ou moins sur la France et sur les pays voisins, tantôt sur le Nord et le Centre, tantôt sur le Midi, selon la direction suivie par les bourrasques et successivement de l'Ouest à l'Est, par zones concentriques, savoir :

« 1^o Du 30 avril au 4 mai, *lunestice austral*, apogée, etc., 4 points; 2^o du 4 au 11, *neud ascendant* (D. Q.), etc., 5 points groupés; 3^o du 11 au 18, *lunestice boréal* (N. L.), périgée, etc., 5 points groupés; 4^o du 18 au 24, *neud descendant* (P. Q.); 5^o du 24 au 31, *lunestice austral* (P. L.), etc., 4 points groupés.

« Les périodes mises entre guillemets ou précédées du signe plus (+) correspondent avec la résultante forte : elles présenteront des perturbations vives. Les gens doivent se tenir sur leurs gardes durant ces périodes, surtout au début. Orage épars ou grains probables vers le 2, 5, 8, 14, 21, 26, 29 (conjonctions de planète). La grêle est à craindre. Crues d'eau, principalement après les *neuds* et après le *lunestice boréal*. Variations brusques de température; rayonnement nocturne possible, 4^e et 3^e dizaines (résultante faible, apogée, *nuits lunaires*). Quelques éclaircies entre et durant les périodes critiques, 1^{re} et 3^e dizaines principalement, notamment sur la zone méridionale. En somme, le mois de mai présentera encore un temps mixte, assez accidenté, orageux, assez humide, principalement sur la zone septentrionale et la zone centrale. On ne doit point perdre de vue que les perturbations emploient deux ou trois jours et souvent plus pour se propager, par zones concentriques, d'une extrémité à l'autre de la France. »

Les marchands de parapluies se cotisent pour offrir un parapluie d'honneur à Nick.

Faits divers.

EXÉCUTION DE BILLOIR.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que la grâce de Billoir était décidée par le Maréchal. Plusieurs de nos confrères, sans contredire la nouvelle, la déclarèrent prématurée. En effet, on a sollicité une nouvelle révision du procès, et cette révision n'a pas été favorable à l'accusé.

La grandeur du crime et des circonstances horribles qui l'ont accompagné n'ont pas permis au Maréchal d'exercer une des plus précieuses prérogatives de ses hautes fonctions.

Le rejet du recours a été notifié avant-hier au procureur général qui a aussitôt donné ses ordres pour que l'arrêt fût immédiatement exécuté. Il l'a été hier matin.

A deux heures et demie, la terrible machine était dressée au rond point de la Roquette, en présence d'un très-petit nombre de curieux.

Le service d'ordre était fait par des gardiens de la paix et par deux détachements de la garde républicaine et un détachement de la gendarmerie de la Seine.

Pendant que ces funèbres apprêts se faisaient au dehors, Billoir était prévenu que son heure dernière avait sonné. On assure qu'il s'est résigné et qu'il a demandé à la religion secours et consolation pour accomplir le terrible passage de la vie à l'éternité.

A 4 heures 1/2, Billoir sortait de la prison, accompagné de son confesseur, l'abbé

Croze, et, quelques instants après, le bourreau accomplissait son office.

Après l'exécution, le corps a été placé dans un fourgon et dirigé sous l'escorte de cinq gendarmes vers le cimetière d'Ivry, où aucun étranger n'a pénétré.

Le corps n'ayant pas été réclamé a été enseveli immédiatement.

Depuis quelque temps nous avons cru devoir appeler l'attention des malades sur les remarquables propriétés des *capsules de goudron de Guyot* dans les cas de rhume, bronchite, catarrhe, phthisie, ou autres affections des bronches et des poumons. Une chose nous a frappé, c'est que la plupart des personnes venant à notre pharmacie, pour nous demander ce produit, n'ont pas retenu le nom du médicament et le désignent sous le nom de pilules, globules et même pastilles. Lorsqu'on s'adresse directement à notre maison, il nous est facile de rectifier la mémoire de l'acheteur, mais il peut n'en pas être ainsi lorsqu'on se présente dans une autre pharmacie, et cela peut prêter à de fâcheuses confusions.

Nous prions donc les acheteurs de vouloir bien remarquer et se rappeler le nom du médicament : *Capsules de goudron de Guyot*. De plus, pour éviter toute erreur, on verra bien se souvenir que notre signature Guyot est imprimée en trois couleurs sur l'étiquette de chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdriau, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la *Correspondance universelle* :

Nous sommes informés que M. Thiers a reçu, d'un personnage autorisé de l'entourage de l'empereur Guillaume, une lettre dans laquelle on proteste contre toute interprétation de provocation ou de menace donnée par certains organes de la presse française au discours de M. de Moltke.

Cette lettre se termine en affirmant que l'Allemagne n'a aucune idée préconçue contre la France, et que si M. de Moltke a été amené plus spécialement à parler de la situation militaire de la France, c'était pour justifier les mesures prises par son gouvernement dans un seul but : celui de la défense.

Belgrade, 26 avril.

Les nouvelles du Monténégro sont mauvaises. Avant-hier, Suleiman-Pacha, voulant mettre à profit le retard de l'arrivée de Paulovich, qui, tout en venant prendre le commandement des forces monténégrines, amène de gros renforts, a attaqué les Monténégrins commandés par Vukovits et défendant le passage de la Duga. Le combat a été sanglant, mais Suleiman-Pacha a forcé le passage et marché sur Niksich.

Le bruit se confirme que cette nuit les Turcs ont occupé Kalafat au moment même où la garnison roumaine abandonnait la forteresse pour se retirer vers Bucharest.

Jassy, 25 avril, soir.

Les trains d'artillerie de l'armée russe ont commencé à arriver.

Bucharest, 25 avril.

Les communications télégraphiques entre la Roumanie et la Turquie sont interrompues.

Le chemin de fer de Bucharest à Jassy, via Barboche, est toujours ouvert à la circulation pour les voyageurs.

Aucun coup de fusil n'a été tiré. Le gros de l'armée russe entre par Bolgrad.

Les Russes paraissent vouloir se diriger vers la Dobroudja; on considère comme douteux que l'armée turque du vilayet du Danube puisse y arriver assez vite pour empêcher le passage des Russes.

Athènes, 26 avril, soir.

Des troubles sérieux viennent d'éclater sur deux points différents. Les populations refusent de prendre part à la levée militaire.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 26 avril 1877.

Les fluctuations de la Bourse sont aussi variables que celles du poulx d'un fiévreux ou que les mouvements d'un nerveux surexcité. On approche de la liquidation, et on ne peut croire qu'elle aura lieu aux cours actuels; on se dit que les acheteurs attendent des cours de compensation meilleurs, comme si on les leur avait promis; les vendeurs se tiennent donc sur la réserve, avec assez de raison, voyant continuer le système des escomptes. On affiche aujourd'hui 9,000 fr. de 3 0/0 et 10,000 de 5 0/0; les recettes générales, d'autre part, achètent 38,000 fr. de 3 0/0 et 116,300 de 5 0/0. On commente la circulaire de la Turquie demandant la médiation des puissances, et sur ce mot de médiation, qui remplace avantageusement celui de la lo-

calisation, le 3 0/0 a repris à 67 au 5 0/0 à 103.50. Il est vrai que ces cours n'ont été conservés et ont provoqué des offres; toutefois le marché est plus ferme qu'hier jusqu'à 2 heures, ou faiblit ensuite, et le 3 0/0 reste à 66.90 et le 5 0/0 à 103 1/2; le 5 0/0 italien a ouvert à 64.40 et finit à 63.65. Le 5 0/0 turc a repris le cours de 8. Les Russes 1870 sont à 72, les rentes autrichiennes à 53 1/2. Le bilan de la Banque de France, affiché aujourd'hui en Bourse, comparé à celui de la semaine précédente, donne les résultats suivants : Encaisse, augmentation 5,906,000 fr.; portefeuille, augmentation 59,097,000 fr.; circulation, diminution 24,772,000 fr.; compte-courant du Trésor, augmentation 14,952,000 fr.; comptes-courants particuliers, augmentation 57,361,600 fr.

(Correspondance universelle.)

LA BORDELAISE, Société vinicole, fondée en 1854, demande des Représentants munis de bonnes références (position d'avenir). Ecrire à M. J. BONTemps, directeur, à Bordeaux.

Refusez les contrefaçons. N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou hémorrhagiques. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelfort, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déglacé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. *Preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. TExier; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE TOUL

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

SAUMUR

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

BRODERIE ET LINGERIE

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire des grands magasins : A LA VILLE DE TOUL, situés rue Saint-Laud, n° 37, et rue Lenepveu, ancien magasin Bailif, a l'honneur d'informer les Dames qu'il vient de faire des achats considérables dans les premières Fabriques des Vosges, Nancy, Toul, Epinal, etc. La grande quantité de Broderies blanches et écruës, achetées, payées au comptant, lui a permis d'obtenir un rabais considérable qu'il veut faire bénéficier les Dames de Saumur. Le grand choix, le bon goût et la variété des dessins, ajoutés à des prix fabuleux de bon marché, dont il donne un aperçu ci-dessous, lui fait espérer une vogue sans précédent, comme dans ses magasins d'Angers.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bandes brodées, festons avec œillets, 4 m. 20 longueur, pour.....	» 95
Plus de 200 douzaines mouchoirs brodés, écussons avec initiales, à.....	» 45
Plus de 2,000 bandes brodées, blanches et écruës, la bande, par 4 m. 20, de 1,25 à 60 f.	
Plus de 3,000 jupons riches, de.....	2,45 à 90 f.
Grand choix de camisoles pour femmes, depuis.....	1 45
Pantalons pour femmes, depuis.....	1 45
Dessus d'édredons, guipure, depuis.....	2 95
2,000 belles parures, depuis.....	2 45
4,000 cols toile, deux piqûres, au prix incroyable de.....	» 95
Cols, formes nouvelles, depuis.....	» 60

Plus de 2,000 bonnets en tous genres, pour femmes, depuis.....
Chemises écruës, pour femmes, à.....
Chemises de jour et de nuit, brodées, en tous genres.
Grand choix de guipures, mousselines brodées et brochées.

NOTA. — Changement d'installation et agrandissement des magasins pour faciliter Dames dans leurs choix.

AVIS

Tout le gros linge acheté, qui aurait cessé de plaire, sera changé dans la journée et pour les mêmes articles; tous les articles apprêtés ne seront pas repris.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 13 mai 1877, à midi,

DE MAISON ET JARDIN

A Saumur, rues des Boires et de l'Hospice, Dépendant de la succession de M^{me} veuve Belot. (214)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE TRÈS-BEAU JARDIN BIEN PLANTÉ.

Contenant 9 ares, entouré de murs, avec pavillon, cave, hangars, pompe, bassin, au Pont-Fouchar, route du Van-Langlais, commune de Bagneux. S'adresser à M. SCHMITZ, à Saumur, rue Saint-Nicolas, 67, ou à M^e CLOUARD, notaire. (218)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 13 mai 1877, à midi,

D'UN MOULIN A EAU

Monté d'après le nouveau système, Avec maison, dépendances, et 33 ares de terre, sur le cours d'eau de Presle, dit le Moulin-de-Distré, commune de Distré. (204)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN JARDIN, situé aux Tourettes, canton du Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, de 9 ares 25 centiares, bien planté, en plein rapport, clos par des murs et une palissade, avec maison, hangar, pompe. S'adresser à M. Eugène RAYNEAU, à Saumur, rue Saint-Nicolas, ou à M^e CLOUARD, notaire. (127)

A LOUER

JOLI CHALET

AVEC JARDIN EN TERRASSE Caveaux dans le roc, nombreuses servitudes, Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur le bord du Thouet. S'adresser au bureau de la maison ACKERMAN-LAURANCE ou sur les lieux.

Etude de M^e GABEAU, notaire à Baugé.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

LA TERRE DE LA CIGOGNE

Située commune de Breil, près Noyant (Maine-et-Loire), et, par extension, en celle de Rillé (Indre-et-Loire).

Composée de :

- 1° Les réserves du propriétaire, comprenant maison de maître avec bâtiments de servitudes, cour, avenue, jardins, vergers, vignes, bosquets et bois taillis; le tout d'une contenance de..... 9 9 60
- 2° La métairie de la Cigogne, d'une contenance de..... 53 48 63
- 3° La métairie de la Gallière et la closerie de la Glorie réunies, contenant ensemble..... 52 18 »

Total des contenance. 114 76 23

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser, soit à M. DEHAU, notaire honoraire à Baugé, soit audit M^e GABEAU, notaire; Et, pour visiter la propriété, au sieur DELALANDE, garde particulier, qui y demeure. (192)

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE

UN EXCELLENT

FONDS DE COMMERCE

ROUENNERIE, ÉPICERIE, MERCIERIE; Au bourg de Cléré, canton de Langeais, à deux lieues du chemin de fer d'Orléans et à six lieues de Tours. S'adresser à M^e Jules CHICOTEAU, notaire. (228)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Le mardi 1^{er} mai,

A la salle des ventes, rue de la Comédie, n° 13,

D'UN TRÈS-BEAU MOBILIER

Composé de :

Fauteuils, canapés Louis XV, buffets, armoires, tables, chaises, lits, porcelaines, cristaux, batterie de cuisine en cuivre et autres objets. Au comptant, plus 5 0/0. (229)

A VENDRE

UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes,

Situé route de Varrains. S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

MAISON

NOUVELLEMENT RESTAURÉE

Avec Jardin, Écurie et Remise, A LOUER PRÉSENTEMENT Impasse du Pavillon. S'adresser rue du Pavillon, 11, chez M^{me} Clémentine DERFEUIL.

A LOUER DE SUITE MAISON

A Saumur, rue de la Monnaie, n° 12, à l'angle de la place Saint-Nicolas (ancien bureau de l'enregistrement des actes civils). S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT,

Avec Jardin, Cour, Remises et Écurie, Rue de la Chouetterie, n° 11. S'adresser à M. BIGRAN, qui l'habite. (179)

A LOUER

DE SUITE

UNE TRÈS-BELLE MAISON Avec JARDIN.

Située rue de Poitiers, n° 35. S'adresser : soit à M^e LE RAY, avoué, rue de Bordeaux, n° 4; soit à M^e PITON, commissaire-priseur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE PORTION DE MAISON Située rue de la Comédie, n° 19. S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMONT, qui l'occupe. (194)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878.

UNE MAISON

Située rue de Fenet, n° 58. Cette maison, avec four et magasins pour boulangerie, peut être appropriée à toute espèce d'industrie. S'adresser à M. Frédéric LEHOUX, place du Chardonnet. (153)

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

CAPITAUX A L'ÉPICERIE

Sur simple signature, à 5 0/0 l'an. Réponse franco et timbre. Comptoir normand, 44, quai Joinville, à Trouville-sur-Mer. (89)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

AUX ASTHMATIQUES qui guérissent véritablement la toux, l'oppression, c'est de M. AUBREY, médecin-praticien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loire) toute concurrence, par 15 ans d'expérience et des milliers de guérisons, ves gratis et franco.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU

Près la Gare des Marchandises de Saumur, OUVRIRA LE 25 AVRIL 1877.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux dans ces herbages invitées à les visiter d'avance. S'adresser au propriétaire, dans l'île Ponneau, ou au garde, chargé de la surveillance des animaux, dans la prairie Ponneau.

On paiera un franc par jour,

Et deux francs, une fois payés, pour le garde, par cheval entrant.

L'OUEST

Siège social : rue Mondésir, 12 bis, NANTES

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES

Contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du Gaz et des Appareils à Vapeur.

Directeur divisionnaire, à SAUMUR, M. COTTAREL 43, rue de Bordeaux.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 mai 1877.

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.